



Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte
Société des Vétérinaires Suisses

Communiqué de presse

Les vétérinaires mettent en garde : pas de remise de narcotiques pour la castration des porcelets !

La Société des Vétérinaires Suisses (SVS) recommande à ses membres de ne pas prescrire ni remettre le narcotique Isoflurane utilisé pour la castration des porcelets. Cette recommandation se réfère au bien-être des animaux ainsi qu'aux craintes émises dernièrement par Swissmedic, l'Institut suisse des produits thérapeutiques.

A plusieurs reprises, la Société des Vétérinaires Suisses a clairement exprimé qu'elle considérait la castration chirurgicale des porcelets comme dépassée. Etant donné que la vaccination a fait ses preuves comme moyen sûr dans la production de viande exempte d'odeur de verrat, on peut et on doit renoncer à une intervention aussi violente que la castration chirurgicale. Lorsqu'elle est faite sous narcose par inhalation, l'épreuve pour l'animal est certes moindre à court terme, mais les douleurs postopératoires ne sont réduites qu'à condition d'administrer des antalgiques.

Dans son communiqué du 27 novembre, Swissmedic relève que l'usage d'un appareil d'anesthésie requiert des connaissances médicales spécifiques. Ceci pour assurer le bien de l'animal : une anesthésie comporte des risques et elle est toujours lourde à supporter. En outre, l'Isoflurane, produit utilisée pour l'anesthésie, peut avoir un effet néfaste sur l'environnement et le climat. Il s'agit d'un gaz à effet de serre beaucoup plus puissant que le CO₂.

Vu les questions soulevées par Swissmedic dans le contexte de l'utilisation de l'Isoflurane et étant donné que du point de vue du bien-être animal, on dispose d'une meilleure alternative sous forme de vaccin, la SVS conseille à ses membres de ne pas prescrire ni remettre l'Isoflurane, mais de recommander la vaccination.

SVS, 05.12.2008

Renseignements :

Monsieur méd. vét. Charles Trolliet, Président SVS : 079 205 32 91

Ruedi Helfer, Directeur SVS : 079 479 23 22

Contact:

Société des Vétérinaires Suisses SVS, Brunnmattstrasse 13, Case postale 45, 3174 Thörishaus, courriel : media@gstsvs.ch